Image not found or type unknown

enfant juste majeur et non autonome vivant chez l'autre parent

Par **Ginette**, le **08/07/2009** à **14:34**

Bonjour ,
Je suis mère de quatre enfants deux fils ainés majeurs(et ne vivant plus à la maison); et deux filles dont l'ainée vient d'être majeure en janvier 2009. J'ai élevé SEULE pendant plus douze années mes enfants. Leur père complètement immature et n'assumant pas ses devoirs depuis toutes ces années m'a mise dans l'obligation à plusieurs reprises de porter plainte contre lui pour non paiement de pension alimentaire alors qu'il y avait un jugement. Nous en arrivons à la crise d'adolescence de ma fille ainée : initialement, vers 16 ans, elle avait tenté de négocier avec moi le droit d' aller vivre avec son père, et non pas chez puisque le père est sans domicile fixe. Aprés lui avoir expliqué à plusieurs reprises les raisons de mon refus (instabilité du papa , alcoolisme, risque pour elle de se mettre en danger car absence de cadre structurant, risque de se mettre en échec scolaire...) ; j'ai cependant accepté , afin qu'elle puisse vivre des moments avec celui ci, de céder mon droit aux vacances d'été au père . Ma fille a donc vécu de juin 2009 à septembre 2009 avec son père. En septembre, de retour à la maison , celle ci a mis en place diverses provocations se durcissant de plus en plus, ce qu'elle avait déjà commencé antérieurement,m'obligeant à sévir et à remettre un cadre. Huit mois donc avant sa majorité elle a fugué chez son père avec son consentement exprès. Je suis donc aller porter plainte auprès du procureur , qui a attendu sa majorité pour me répondre "affaire classée sans suite". Durant cette année scolaire et pendant qu'elle était avec son père j'ai reçu plusieurs avis d'absences scolaires et sais par la petite soeur que ma fille ainée se lèvait l'aprés midi, fumait...ma fille ainée visant aujourd'hui une école particulière a besoin de différents documents que son père est incapable de fournir, elle revient donc vers moi pour cela... elle a decidé de se domiciler chez lui mais me demande de lui remettre assurance mutuelle, responsabilité civile... j'ai effectivement continué à assumer mes devoirs à son égard mais lui demande de me fournir un certificat de scolarité précisant qu'elle est domiciliè chez moi... Elle refuse catégoriquement et m'a insultée à plusieurs reprises... je ne reconnais plus ma fille , je suis inquiète de son avenir , me retrouve à assumer tous les devoirs à son égard et n' ai plus aucun droit... son père a accepté de "la prendre" mais n'a rien mis en place pour en être responsable... Que faire ? Merci de me répondre

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés